

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de commerce de Charleroi

**ENTRE LE**

**23 JUIN 2015**

Le Greffier

Greffé



**\*15093995\***

N° d'entreprise : 0435.801.796

Dénomination

(en entier) **COGELIGHT SA**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : CHAUSSEE DE GILLY 253 A 6220 FLEURUS

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **RENOUVELLEMENT MANDAT ADMINISTRATEURS**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 2 juin 2015

L'Assemblée Générale s'est tenue au siège social de la société, Chaussée de Gilly 253 à 6220 Fleurus.

Monsieur Vincent Millan, administrateur, ouvre la séance et constate que la totalité du capital est représentée. Il expose ensuite les divers points de l'ordre du jour, à savoir :

4. Renouvellement des mandats d'administrateurs.

\* Les mandats des administrateurs, à savoir Monsieur Vincent Millan, domicilié Rue de l'invasion, 24 à 1348 Louvain-la-Neuve ainsi que Monsieur André Vause, domicilié chaussée de Gilly, 253 à 6220 Fleurus sont renouvelés pour une période de six ans à dater du 05/06/2012 au 05/06/2018.

La séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal, lequel est signé par l'administrateur.

Pour copie conforme,  
l'Administrateur,  
MILLAN Vincent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2015 - Annexes du Moniteur belge